

Le projet de RER Métropolitain est bien lancé : la concertation va prochainement débuter

Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **Alain Anziani**, président de Bordeaux Métropole, **Jean-Luc Gleyze**, président du Conseil départemental de la Gironde, et **Jean-Luc Gary**, directeur territorial SNCF Réseau Nouvelle-Aquitaine, **ont organisé hier, jeudi 8 septembre 2022 à l'Hôtel de Région à Bordeaux, un séminaire à destination des élus locaux pour les informer de l'imminente concertation du RER Métropolitain.**

Cette réunion s'adressait aux présidents des intercommunalités traversées, maires des communes desservies par les lignes, conseillers départementaux et métropolitains.

En amont de la concertation avec le public, l'objectif était, dans un premier temps, de **rappeler ce qu'est ce projet de RER métropolitain** qui vise à décarboner les déplacements, offrir des solutions alternatives à la voiture individuelle qui soient attractives en matière de prix et de temps de parcours et, à l'heure du dérèglement climatique, baisser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Et second objectif, présenter les prochaines étapes du projet, avec notamment **les phases de concertation.**

Cette concertation portera sur les aménagements ferroviaires nécessaires **aux 3 projets de service prévus sur les 3 lignes du RER métropolitain** et incluant la future halte de Talence Médoquine :

- **Arcachon – Libourne (2027)**
- **Saint-Mariens – Saint-Yzan – Langon (2028 – 2030)**
- **Pointe de Grave – Bordeaux / Pessac (2030)**

La concertation débutera dès le **mardi 20 septembre et durera jusqu'au samedi 19 novembre 2022, sur tout le territoire. Il s'agira d'écouter les attentes des usagers et de répondre à leurs attentes.**

Concernant les modalités de concertation, au-delà de la **plateforme en ligne, le public aura l'occasion de s'exprimer au cours de réunions publiques, d'ateliers participatifs et de rencontres dans les trains.** Les dates et lieux des réunions et ateliers sont indiqués sur le site internet.

Pour **Fabienne Buccio**, « **des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres** sont une des grandes priorités de l'État. Pour cela, la suppression du nœud ferroviaire bordelais est indispensable pour permettre de donner toute sa place au train dans les déplacements du quotidien, afin de lutter contre la pollution et la congestion routière et contre la fracture territoriale.

L'État est aux côtés des collectivités pour accompagner cette transformation des services ferroviaires, afin de mettre en place sur l'agglomération bordelaise un véritable RER pour

que demain les déplacements en train soient plus aisés et moins coûteux, permettant ainsi une augmentation de la part du train dans les déplacements quotidiens pour accompagner la transition énergétique des transports. »

Pour **Alain Rousset**, « avec le « tout voiture » dont les limites sont aujourd'hui criantes, tant pour l'environnement que pour l'aménagement du territoire, il existe une voie médiane : le ferroviaire, qui a su se réinventer, qui s'adapte aux besoins des usagers comme à l'urgence du dérèglement climatique, mais aussi à la qualité de vie, en permettant de lutter efficacement contre les bouchons et la pollution ! Ce projet de RER Métropolitain s'inscrit autant dans cette longue Histoire qu'elle dessine un avenir concret – synonyme de durabilité, de proximité, d'efficacité. Des horaires de trains régionaux qui s'améliorent avec plus de fréquence, une desserte adaptée aux besoins, notamment avec la création de dessertes traversantes, une tarification unifiée, la création de lignes de cars express pour une desserte de proximité performante, la création de haltes ferroviaires et de pôles d'échanges multimodaux. À l'évidence, dans notre métropole, l'avenir passera par le rail. »

Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole, précise : « Nous sommes persuadés que le RER métropolitain est important pour l'aménagement du territoire girondin et essentiel pour participer à réduire la congestion métropolitaine avec un moyen de transport qui préserve notre environnement et est complémentaire avec l'offre de transport existante de bus et de tramway. Cette concertation publique va permettre de faire connaître notre projet commun et ambitieux à l'ensemble de nos habitants. L'appréciation des voyageurs et des futurs voyageurs nous est indispensable. »

Enfin, **Jean-Luc Gleyze**, président du Conseil départemental de la Gironde, indique : « Le renforcement de l'offre ferroviaire ouvre pour les territoires girondins un nouvel élan en matière de mobilité : la possibilité de moins utiliser sa voiture, et de davantage prendre les transports en commun, dont le ferroviaire constitue l'ossature. Le RER va nous donner l'occasion de réfléchir à la complémentarité avec toutes les formes de mobilité partout en Gironde : le renforcement des liaisons cyclables, le développement du co-voiturage pour faire des économies sur les déplacements en améliorant le climat, la refonte locale des liaisons en car, la configuration des pôles d'échanges. Notre engagement financier dans le RER est un signal fort pour avancer vers une nouvelle ère des déplacements en Gironde ! »